

Atelier du 22 janvier 2008

Questions de méthode

Points clés

- Adaptation – atténuation : calendrier
- Aléas actuels et futurs
- Adaptation autonome et planifiée
- Réalité de l'adaptation aux aléas « actuels »
- Décision sur bases non quantifiées, précaution
- Concertation, communication, gouvernance

<h2>Adaptation</h2> <p>Minimiser les conséquences</p>	<h2>Atténuation</h2> <p>Minimiser le phénomène</p>
<p>Tirer les meilleurs bénéfices possibles des atouts d'un territoire en minimisant les risques : quelle anticipation est adéquate ?</p>	<p>Forte irréversibilité, effets cumulatifs</p> <p>Le plus tôt est le mieux</p>
<p>Enjeu local : « Entre-nous », responsabilités directes</p> <p>Concurrences territoriales</p>	<p>Problème global : négociations internationales, responsabilités collectives</p>

Risques actuels et futurs

- Prendre en compte les aléas n'est pas une réflexion d'anticipation, mais un choix de préférences (bénéfices / pertes possibles) à conséquences immédiates
- Face à des aléas non stationnaires, accroissement du rôle du temps et de l'information dans décision : irréversibilités, minimisation du regret, risques de ruine, délai d'impact des décisions, délai de prévenance
- Retour sur le débat sur l'actualisation ? Pourquoi ? Logique pour atténuation, mais pour adaptation ?

Adaptation autonome et planifiée

- Accompagner des adaptations (migrations, reconversions, aides sectorielles,...)
- Quel bénéfice collectif à anticiper (coût immédiat, pour quel bénéfice futur ?) ?
- Quel danger à anticiper (perte de flexibilité, risques d'amplification des erreurs) ?
- Quelle répartition économique entre les acteurs (qui paie quoi, quand et pour qui ?) ?

Réalité de l'adaptation aux aléas actuels

- Quelle adéquation actuelle aux aléas actuels ?
Légitimité sociale et explicitation des choix collectifs implicites/explicites ?
- En quoi la prise en compte d'aléas futurs modifie-t-il les choix actuels ? Quels déterminants d'une telle évolution ?

Sur quelle base décider ? Principe de précaution ?

- Risque de durablement ne pas pouvoir quantifier, tout en percevant la présence d'un risque
- Normalisation, codification des règles de l'art, assurance : comment faire face au risque non quantifié ?

Processus de décision, gouvernance

- Scènes locales
- Fortes incertitudes de court-moyen terme : quelle place donner au long terme ?
- Principe de précaution : distinguer atténuation et adaptation
- Quelles observations, quels signaux faibles ?
- Quelle perception collective, quel dialogue, quelle participation ?